

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Rapport annuel
2013





Table des matières

Message de la rectrice.....	01	Personnel.....	16
Temps forts	02	Gestion et finances.....	18
Le plan d'intentions 2013-2016.....	04	On the Move.....	20
Objectifs pour l'année 2014.....	05		
Enseignement.....	06	<i>Remarque liminaire</i>	
Recherche et qualité.....	10	<i>Un document plus détaillé intitulé « Rapport de gestion 2013 » est disponible à l'adresse www.unine.ch.</i>	
Cadre institutionnel et légal.....	12		
Distinctions et prix.....	14		

L'UNIVERSITÉ EN CHIFFRES

5 facultés

4'308 étudiants

(60% d'étudiantes) dont plus de 1'300 en master

626 doctorants (44% hors CH)

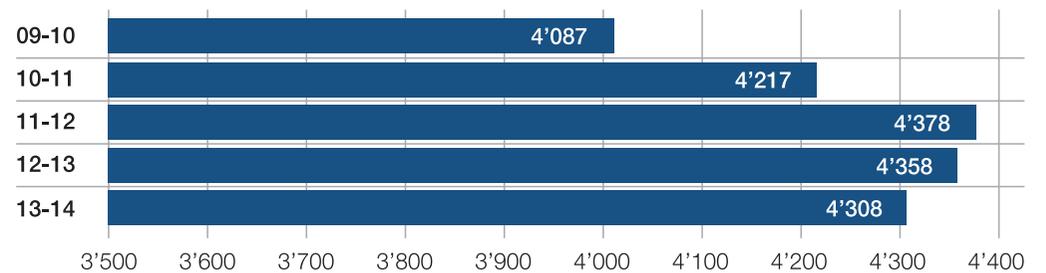
1'083 titres délivrés

734 équivalents plein temps

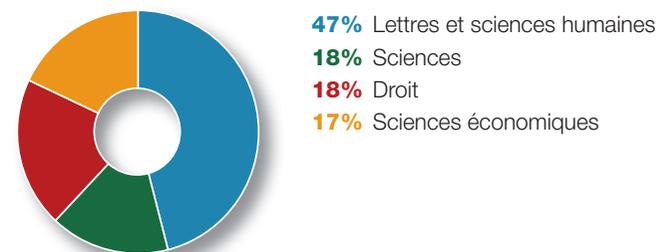
(plus de 1'050 personnes)

134.5 millions de budget

Evolution du nombre d'étudiants



Répartition des étudiants par faculté



Impressum

Imprimé sur papier certifié FSC par IJC, St-Imier; Layout et mise en page par LEITMOTIV, Neuchâtel

Photos de Guillaume Perret et Yves André



Martine Rahier
Rectrice

L'année 2013 a été marquée, à l'Université de Neuchâtel, par la question de la migration. Avec notamment l'exposition *L'étranger à l'affiche* montée par l'Institut d'histoire en collaboration avec le Forum suisse d'étude des migrations et de la population (SFM), les recherches et publications de l'Institut de géographie et du Centre de droit des migrations (CDM) et, en décembre dernier, l'attribution à notre Université du Pôle de recherche national *On the Move* doté de 17 millions de francs. Cette dotation constitue une reconnaissance de l'excellence de la recherche de l'UniNE dans ce domaine et une validation du choix du rectorat d'avoir retenu la migration et la mobilité comme centre de compétences dans son plan d'intentions 2013-2016.

L'année 2013 constitue en effet la première année complète du rectorat actuel et le début de la période quadriennale placée sous l'ère du plan d'intentions 2013-2016. Ce document stratégique, ratifié par le Conseil de l'Université après un préavis favorable du Sénat, a été transmis aux autorités cantonales à fin décembre 2012. Il se fonde sur quatre valeurs cardinales : qualité de l'enseignement, promotion de la relève et de la recherche, perfectionnement de la gouvernance et développement durable.

Pour la période 2013-2016, le rectorat a retenu, en concertation avec les facultés, sept domaines clés, à savoir :

- droit de la santé
- hydrogéologie et géothermie
- temps/fréquence et métrologie optique
- écologie chimique
- migration et mobilité
- sciences cognitives
- interactions sociales.

Il a également retenu deux domaines en émergence :

- Droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation
- Systèmes complexes et Big Data.

Ces centres, qui se fondent en grande partie sur la consolidation de l'offre de formation et de projets de recherche déjà existants, n'exigent pas ou peu d'investissements additionnels. Prenant en compte la situation économique, le rectorat a en effet voulu allier une nécessaire ambition à un cadre financier raisonnable.

En ce qui concerne les effectifs, la rentrée 2013 a été marquée par une stabilisation du nombre total d'étudiants qui se monte à 4'308, avec une augmentation de 3% du nombre de nouveaux étudiants. Une nouvelle particulièrement bienvenue, compte tenu des remous suscités par les difficultés qui ont secoué la Faculté des sciences économiques.

Relevons que ces difficultés ont engagé le rectorat à mener d'importantes réflexions sur l'amélioration de la gouvernance de l'Université. Réflexions qui ont abouti, en autres, à :

- l'adoption et la mise en consultation d'un projet de règlement en matière de respect de l'intégrité scientifique
- la constitution d'un groupe de travail en vue de la révision de la réglementation sur la gestion des conflits au sein de l'Université
- la révision de l'organigramme du domaine central afin de clarifier les responsabilités.

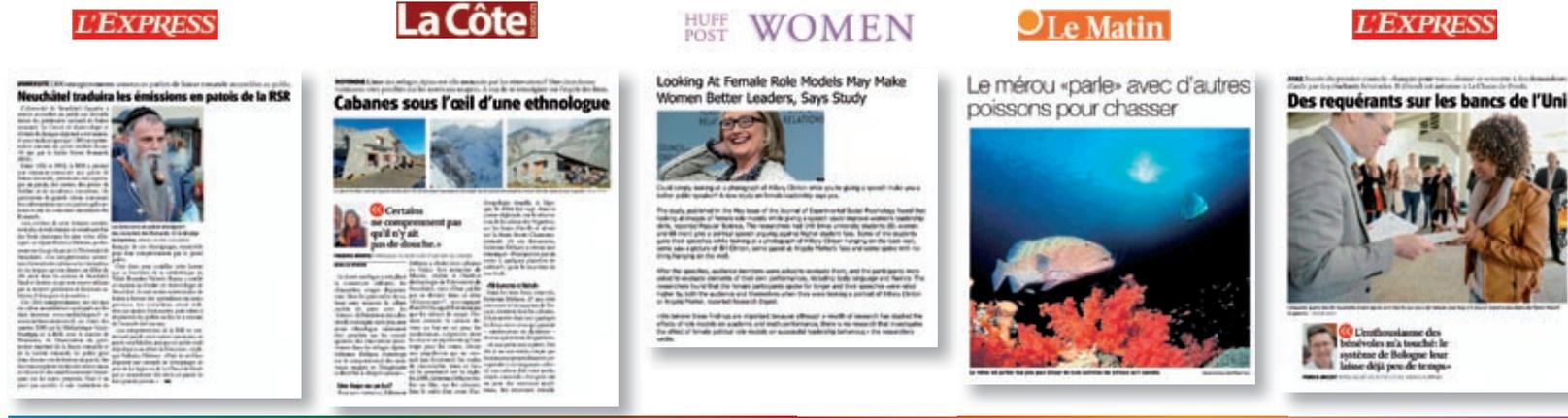
Ces mesures nous permettent d'aborder l'année 2014 avec sérénité.

Un grand merci

Je tiens ici à remercier les collaboratrices et les collaborateurs qui par leur engagement contribuent à rendre notre Université performante et attractive. Nous nous réjouissons de relever les nouveaux défis qui nous attendent en 2014.

Martine Rahier
Rectrice





JANVIER

Survie des plantes : une histoire de sexe, violence et lumière

Doté d'un financement total de 74 millions de francs sur douze ans, le Pôle de recherche national (PRN) *Survie des plantes* est arrivé au terme de son mandat au printemps 2013. Une fierté pour l'Université de Neuchâtel qui a assuré la coordination depuis avril 2001 de ce réseau auquel ont contribué quelque 170 scientifiques. Une conférence de clôture intitulée *Plant Survival : a story of sex, violence and light* s'est tenue les 23 et 24 janvier à l'Aula des Jeunes-Rives, en présence de Martine Rahier, rectrice de l'UniNE et co-fondatrice de ce PRN.

Patois : 1300 enregistrements de la RSR traduits à l'UniNE

Le Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel a obtenu un mandat de traduction et de transcription de quelque 1300 enregistrements sonores en patois de la Radio suisse romande. Ils seront ainsi accessibles au grand public.

Chimpanzés : comme chez les hommes c'est l'ocytocine qui crée le lien

Le rôle de l'ocytocine dans les relations humaines est connu depuis longtemps : cette hormone

renforce les interactions sociales amoureuses, l'altruisme, l'empathie, l'attachement, voire le sens du sacrifice pour autrui. Mais qu'en est-il chez les chimpanzés ? Klaus Zuberbühler, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, apporte une réponse nouvelle et captivante dans la prestigieuse revue scientifique *Proceedings of the Royal Society*. Son article montre que se faire épouiller par un congénère ami augmente d'une manière significative le taux d'ocytocine chez ces primates.

FÉVRIER

Un nouveau Commentaire du contrat de travail

Edité par Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, professeurs de droit à l'Université de Neuchâtel, le nouveau *Commentaire du contrat de travail* est sorti de presse. Cet ouvrage collectif de plus de 1300 pages apporte un regard novateur et diversifié sur cette matière passionnante et très évolutive. Edité dans la prestigieuse collection des *Commentaires Stämpfli*, il constitue un ouvrage de référence en la matière.

European Law Moot Court 2013

Du 21 au 23 février 2013, la Faculté de droit a organisé l'une des quatre finales régionales de la *European Law Moot Court 2013*, le plus presti-

gieux concours interuniversitaire dans le domaine du droit européen. Cet événement a réuni treize équipes d'étudiants, accompagnés par leurs coachs respectifs, provenant d'Universités européennes de renom comme le King's College London, la Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg et l'Université Libre de Bruxelles.

MARS

Bachelor ès sciences en systèmes naturels

L'Université de Neuchâtel a lancé un nouveau bachelor pour la rentrée 2013. Intitulé Bachelor ès sciences en systèmes naturels, ce nouveau cursus s'adresse aux étudiants s'intéressant à la question du développement durable. L'aspect le plus innovant de cette formation, unique en Suisse romande, est l'intégration d'une base solide en sciences et en économie qui apporte les outils scientifiques, informatiques et méthodologiques nécessaires pour gérer d'une manière durable les systèmes naturels (eau, énergie, sol).

CAS en arbitrage

Les Universités de Neuchâtel et Lucerne ainsi que la Swiss Arbitration Academy offrent en commun une formation continue en arbitrage. Débutant pour la première fois en octobre 2013, le programme est une combinaison unique d'un enseignement académique par le cas concret et d'entraînement

pratique avec des praticiens de renommée internationale.

AVRIL

L'étranger à l'affiche - Altérité et identité dans l'affiche politique suisse 1918-2010

Cinquante-deux affiches retraçant les diverses représentations des étrangers ont été exposées en plein air d'avril à octobre à Neuchâtel puis à La Chaux-de-Fonds. Conçue par Christelle Maire, du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, et Francesco Garufo de l'Institut d'histoire, l'exposition *L'étranger à l'affiche* s'est inscrite dans le programme de Neuchâto 2013. Elle visait à créer une réflexion globale et distanciée sur un sujet hautement polémique et émotionnel.

JUIN

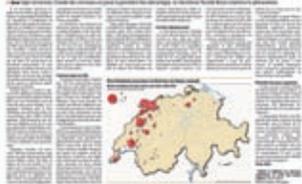
Des étudiants de l'UniNE lancent un projet de récupération de nourriture

L'association *Alternative étudiante durable* s'est constituée avec pour objectif de récupérer des surplus de nourriture dans des commerces et chez des agriculteurs de la région, en collaboration avec Table suisse. Les victuailles sauvées de la destruction sont redistribuées gratuitement, en échange de coups de main ponctuels des bénéficiaires. Ce projet a obtenu un soutien financier de la Conférence universitaire suisse (CUS).

Ils récupèrent pour nourrir gratuitement des étudiants



Deux universités jurassiennes s'engagent au pays



«A l'hôpital, tout accroc devrait être signalé»

MÉDECINE Les erreurs médicales causent chaque année de 1500 à 2000 décès dans les hôpitaux suisses. Un chercheur de l'Université de Neuchâtel leur consacre une étude.

Bonobos beherrschen Ironie



Plus de 17 millions pour Neuchâtel

Le nouveau pôle de recherche national sur la mobilité et la migration, le centre suisse de données énergétiques et le premier centre suisse de données énergétiques et fondera un nouveau groupe de recherche en gestion de l'énergie et de l'innovation.

Le Jardin botanique de Neuchâtel a un nouvel avenir

Unies par la même volonté de trouver une solution pour le fonctionnement à long terme du Jardin botanique, la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire, l'Université et la Ville de Neuchâtel ont signé une convention tripartite définissant les rôles et engagements de chaque partenaire dès le 1^{er} janvier 2014. Cette convention assurera l'avenir à long terme de cet espace de verdure sur les hauts de la ville.

Une formation continue en culture chrétienne

Proposé à l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec les Universités de Lausanne et Genève dans le cadre du Partenariat en théologie protestante et sciences des religions, ce nouveau certificat d'études avancées (CAS) vise à développer une connaissance générale du christianisme en tant que religion et en tant que culture. Il est destiné avant tout aux professionnels (médiat, enseignement), mais il est ouvert aussi au public.

AOÛT
Journalisme et communication : un partenariat entre les Universités de Neuchâtel et Genève

Dans la perspective de mettre en place à terme une maîtrise universitaire commune, une convention relative à l'organisation d'un programme d'études en partenariat de maîtrises universitaires en «Journalisme et communication» a été signée entre l'Université de Neuchâtel et celle de Genève. Cette convention attribue l'orientation «information, communication et médias» à Genève et l'orientation «journalisme» à Neuchâtel.

SEPTEMBRE
Un projet pédagogique durable à l'Université de Neuchâtel

A Neuchâtel, le site d'UniMail devient un laboratoire vivant pour étudier l'agroécologie sous les angles à la fois biologique et social. L'idée est développée dans le cadre du Bachelor en biologie et ethnologie proposé par Alexandre Aebi, maître d'enseignement et de recherche en agroécologie à l'Université de Neuchâtel. Ce projet pédagogique a obtenu un soutien financier de 100'000 francs de la Conférence universitaire suisse (CUS) dans le cadre de son programme « Développement durable des universités ».

L'Institut du droit de la santé a vingt ans

L'Institut de droit de la santé (IDS) a fêté son 20^e anniversaire en organisant une conférence publique et un colloque scientifique faisant le bilan de vingt années d'évolution du droit de la santé.

Les biopatines : des moisissures pour soigner les statues

En partenariat avec la Haute Ecole Arc Conservation-restauration, le Laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel a mis au point une patine innovante pour traiter du cuivre et du bronze.

NOVEMBRE
Un étudiant en bachelor découvre une nouvelle famille d'amibes

Publier un article scientifique en tant que premier auteur sur un travail de recherche effectué au cours d'un bachelor en biologie, c'est la prouesse réalisée par Auriel Chatelain. Sa découverte ? Rien de moins qu'une nouvelle famille d'organismes dans laquelle sont décrites deux nouvelles espèces d'amibes ! Paru dans la revue spécialisée *Protist* de novembre, le résultat fait la fierté des mentors du jeune chercheur : le professeur Edward Mitchell, directeur du Laboratoire de biologie du sol et Enrique Lara, collaborateur scientifique responsable de la recherche.

DÉCEMBRE
17.2 millions pour un Pôle de recherche national sur la mobilité et la migration

L'Université de Neuchâtel s'est vu attribuer le Pôle de recherche national (PRN) intitulé *On the Move : The Migration-Mobility Nexus*. Doté de CHF 17.2 millions sur 4 ans, ce PRN sera dirigé par le Professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM). Une dotation qui constitue une reconnaissance de l'excellence de la recherche de l'UniNE dans le domaine de la mobilité et de la migration.

La FSE au sein du nouveau pôle de compétence en transition énergétique

La Faculté des sciences économiques est un institut partenaire dans un des nouveaux pôles de compétence en recherche énergétique (Swiss Competence Centers for Energy Research) dirigé par l'Université de Bâle et qui sera en charge des aspects économiques, légaux et sociaux de la transition énergétique en Suisse. Dans ce cadre, l'Université de Neuchâtel accueillera le premier centre suisse de données énergétiques et fondera un nouveau groupe de recherche en gestion de l'énergie et de l'innovation.

Le plan d'intentions 2013-2016

L'année 2013 marque le début de la période quadriennale placée sous l'ère du plan d'intentions 2013-2016, élément fondateur qui met en évidence la vision du rectorat – négociée avec les facultés – de l'Université à l'horizon 2016. Ce document stratégique, ratifié par le Conseil de l'Université après préavis favorable du Sénat, a été transmis aux autorités cantonales à fin décembre 2012.

Si le Plan d'intentions 2009-2012 était marqué par de profonds changements structurels permettant des redéploiements de moyens financiers, l'Université de Neuchâtel entend, dans le présent plan, consolider les changements intervenus, continuer à innover et à séduire par ses qualités propres, affirmer sa position d'excellence dans l'enseignement, la recherche et la gouvernance. Mais elle doit également tabler sur un budget constant, étant donné la situation financière du canton.

En se fondant sur quatre valeurs cardinales – qualité de l'enseignement, promotion de la relève et de la recherche, perfectionnement de la gouvernance et développement durable –, et en étant guidée par un principe de quête de l'excellence, en s'inscrivant dans la volonté d'accroître sa visibilité et de réaffirmer sa position stratégique, l'Université de Neuchâtel a sélectionné un certain nombre de projets porteurs, constitués ou en émergence, qu'elle souhaite mettre en évidence comme autant de facteurs identitaires forts : les centres de compétences.

Pour la période 2013-2016, le rectorat a retenu, en concertation avec les facultés, sept « domaines clés » et deux « domaines en émergence ».

Il s'agit de domaines ou de champs thématiques dans lesquels l'Université de Neuchâtel peut se prévaloir de posséder un faisceau de compétences fortes, aptes à fonctionner en synergie, et qui la rendent reconnaissable et reconnue aux yeux de la communauté scientifique comme d'un public

plus large. Ces centres, qui se fondent en grande partie sur la consolidation de l'offre de formation et de projets de recherche déjà existants, n'exigent pas ou peu d'investissements additionnels. Ils contribuent à la renommée de l'Université aux niveaux national et international.

Domaines clés

Droit de la santé

Créé il y a près de vingt ans, l'Institut de droit de la santé a acquis une renommée nationale et internationale grâce à ses recherches et publications, à ses colloques (les Journées annuelles de droit de la santé) et ses activités de service dans le domaine des questions juridiques liées aux problématiques de la santé (droit médical, santé publique, assurances sociales, éthique médicale, biotechnologies, etc.).

Par l'intermédiaire de son Institut de droit de la santé, la Faculté de droit offre des enseignements de pointe originaux et uniques en Suisse à l'instar du master en « Droit de la santé et des biotechnologies » et a acquis aujourd'hui une renommée nationale et internationale grâce à ses recherches et publications. Dans le cadre de ce domaine clé, elle envisage la mise en place d'un master Bologne en « Droit comparé de la santé », formation sans équivalent en Europe. Elle sera dispensée par les trois partenaires du programme, soit l'Université Paris V Descartes, le King's College de Londres et l'Université de Neuchâtel.

Hydrogéologie et géothermie

Ce domaine clé bénéficie de la renommée internationale du Centre d'hydrogéologie et de géothermie (CHYN). Il vise de nouveaux axes de recherches collaboratives notamment en matière de gestion durable des ressources en eau et de géothermie profonde pour la production d'électricité. Actif par exemple dans la gestion de l'approvisionnement en eau de camps de réfugiés en Afrique, il collabore

avec le CICR pour former des professionnels à la gestion des ressources en eau en cas d'urgence.

Temps/fréquence et métrologie optique

Le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) bénéficie de financements externes prestigieux et d'un soutien important de la part de la Confédération. Dans sa quête de la précision ultime à travers les horloges atomiques, il participe à des recherches pour l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et travaille à de nouveaux projets qui devraient permettre le positionnement au mètre près dans le système spatial de localisation européen Galileo.

Ecologie chimique

Le domaine clé en Ecologie chimique, né du Pôle de recherche national *Survie des plantes* qu'a abrité l'Université de Neuchâtel pendant douze années, allie des compétences en chimie analytique avec des recherches sur les processus et les interactions biologiques reposant sur des signaux chimiques. Ce domaine de recherche offre par exemple des applications pour la lutte contre les ravageurs et les vecteurs des maladies.

Migration et mobilité

Grâce à un faisceau de compétences uniques en Suisse, l'Université de Neuchâtel est devenue, sur le plan scientifique, un centre de référence dans les domaines de la migration et de la mobilité, ainsi qu'un interlocuteur privilégié pour les milieux politiques. Ce domaine clé, qui associe la Faculté des lettres et sciences humaines et la Faculté de droit, a déjà bénéficié d'importants financements externes. Il s'agit dès lors de pérenniser différents postes dans le but de promouvoir la relève académique et de stabiliser un centre d'ores et déjà reconnu.

Sciences cognitives

Le Centre sur les Sciences cognitives regroupe les compétences de plusieurs facultés de l'UniNE à travers l'étude du langage, des comportements sociaux et du cerveau. Sont abordées des questions de linguistique, de socio-anthropologie cognitive, de philosophie, de neurosciences, de psychologie ou encore d'éco-éthologie. L'UniNE mène ainsi des recherches sur les chimpanzés et les bonobos en milieu sauvage, modèle d'investigation idéal pour remonter aux origines biologiques du langage.

Interactions sociales

La création d'un nouveau « Centre de recherche interdisciplinaire sur les interactions sociales » (CRIIS) a pour but de permettre la réunion d'une trentaine de chercheuses et chercheurs issus de cinq instituts de trois facultés différentes (Faculté des sciences économiques, Faculté des lettres et sciences humaines et Faculté de droit). Sa vocation première est la recherche fondamentale et appliquée ainsi que la formation doctorale. Les principaux domaines d'investigations sont les rapports entre les pratiques sociales (inter) individuelles et les cadres institutionnels ainsi que la construction et la circulation des connaissances.

Domaines en émergence

Propriété intellectuelle et innovation

La Faculté de droit possède aujourd'hui déjà d'importantes compétences en matière de droit de l'innovation et de droit de la propriété intellectuelle, qui lui permettent d'offrir des formations spécifiques. Un renforcement de ces compétences permettra d'augmenter le rayonnement du pôle d'enseignement et de recherche et de développer de nouvelles collaborations avec, en particulier, la Faculté des sciences économiques, la Faculté des lettres et sciences humaines et la Faculté des sciences.

Traitement des grandes masses de données

L'Université de Neuchâtel possède des compétences pluridisciplinaires pour traiter des grandes masses de données scientifiques qui sont nécessaires à de nombreux domaines de recherche. Elles vont de la gestion de l'information aux logiciels d'analyse, en passant par les problèmes de confidentialité et de cryptage. L'Institut d'informatique coordonne par exemple un projet de recherche européen consacré à la gestion de grandes quantités de données du web à l'intention des petites et moyennes entreprises.

Objectifs pour l'année 2014

Le mandat d'objectifs, confié à l'Université par le Conseil d'Etat, devrait être présenté au Grand Conseil dans le courant de l'automne 2014. Une fois adopté, ce document permettra au rectorat de mettre en œuvre sa stratégie puis de mesurer, au travers de son système de contrôle interne, l'atteinte des objectifs fixés ainsi que l'efficacité de sa gestion.

Dans l'intervalle, le rectorat s'appuiera sur son plan d'intentions 2013-2016, document élaboré avec les facultés avec un large soutien de la communauté universitaire et approuvé formellement par le Sénat et le Conseil de l'Université, pour guider ses choix stratégiques. En particulier, il s'attachera à faire rayonner ses centres de compétences (domaines clés et domaines en émergence).





Killian Stoffel
Vice-recteur

Au cours de l'année 2013, les activités liées à l'enseignement ont été denses et diversifiées. De nouveaux programmes ont été mis en place et la formation continue a encore étoffé son offre. Un accent particulier a porté sur l'adéquation des programmes de formation aux besoins des acteurs économiques et sur les pédagogies innovantes. Quant aux collaborations, toujours nombreuses, elles restent essentielles au développement des formations.

Programmes
en adéquation avec le monde du travail

Compte tenu de l'évolution permanente de son environnement, l'Université accorde une importance toute particulière à l'adaptation systématique de ses programmes d'enseignement aux besoins et exigences du marché du travail. Pour ce faire, elle soutient les innovations pédagogiques de ses cinq facultés, tisse des liens étroits avec les acteurs économiques et privilégie les partenariats et collaborations avec d'autres institutions suisses, voire étrangères. Dans leur ensemble, les facultés délivrent 9 titres de bachelor et 24 titres de master, dont certains en partenariat avec d'autres universités.

L'Université de Neuchâtel a accueilli, lors de la rentrée universitaire 2013, les premières volées des étudiants de trois nouveaux programmes de bachelor et de master, à savoir : le Bachelor of Science en systèmes naturels à la Faculté des sciences, le Master of Arts en sciences sociales de la Faculté des lettres et sciences humaines et le Master of Arts en méthodologie d'enquête et opinion publique de la Faculté des sciences économiques, programme conjoint avec les Universités de Lausanne et de Lucerne. Ensemble, ils ont attiré quelque 150 étudiants provenant de la Suisse entière et de l'étranger.

Depuis la rentrée universitaire 2013-2014, l'Université de Neuchâtel offre désormais son master en journalisme en collaboration avec l'Université de Genève. Les deux institutions ont réuni leurs compétences pour offrir un programme en partenariat dans le domaine du journalisme (Université de Neuchâtel) et de l'information, de la communication et des médias (Université de Genève). Ce rapprochement est un premier pas vers l'offre d'un master commun dans le cadre du Triangle Azur.

Formation continue :
un éventail toujours plus grand

Quatre nouveaux programmes de formation CAS (Certificate of Advanced Studies), DAS (Diploma of Advanced Studies) et MAS (Master of Advanced Studies) ont été créés en 2013, à savoir :

- Le CAS en « Droit des migrations » a été mis sur pied par le Centre de droit des migrations, centre nouvellement créé dans le cadre du partenariat BENEFRRI conclu entre les Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg. Le cursus lie les activités académiques d'enseignement et de recherche à la pratique et permet l'acquisition de compétences approfondies en droit national et international des migrations. Il porte également sur les processus migratoires étudiés en sciences sociales et leurs répercussions sur les individus et la société.
- Le CAS en « Gestion du développement régional », programme commun de formation continue de la Haute école de gestion Arc et de l'Université de Neuchâtel – par sa Faculté des sciences économiques – s'adresse en priorité aux porteurs de projets régionaux de développement. Dans ce dessein, il dispense notamment des enseignements conceptuels et théoriques en matière d'économie régionale et d'outils de gestion publique et privée.

- Le CAS en « Culture chrétienne » a été développé dans le cadre du Partenariat en théologie protestante et sciences des religions par les Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel. Il vise avant tout à l'acquisition de connaissances générales du christianisme sous l'angle à la fois de la religion et de la culture.
- Le DAS en « droit », a été mis sur pied pour permettre aux personnes intéressées d'acquérir des connaissances de base en droit ou d'approfondir des connaissances juridiques dans un domaine particulier de leurs projets de formation. Cette nouvelle formation remplace le diplôme de formation continue créé par la Faculté de droit en 2007. Le DAS a la particularité de se composer de cours de bachelor et de master en droit, ce qui permet à chaque étudiant et étudiante de choisir les enseignements qui répondent à son projet de carrière ou de perfectionnement.
- Le MAS en « Gestion intégrée des cultures – Integrated Crop Management », créé par la Faculté des sciences en partenariat avec le Centre for Agricultural Biosciences International (Delémont), permet d'acquérir une formation disciplinaire en gestion durable des cultures. Il s'adresse aux personnes actives dans les domaines de la gestion des cultures et de l'environnement et de l'agriculture industrielle dans les pays en voie de développement ou émergents. La création de ce programme s'inscrit dans la convention de partenariat signée entre le Canton et République du Jura et l'Université de Neuchâtel.

Centre de langues et durabilité

A fin 2013, l'Université de Neuchâtel a ouvert un centre de langues avec pour mission de proposer un programme de cours et d'activités centrés sur l'apprentissage des langues étrangères. En effet, la mobilité accrue au sein du monde universitaire rend indispensable la maîtrise de plusieurs langues. Les langues enseignées sont actuellement l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Dans l'Espace multimédia d'auto-apprentissage, tous les membres de la communauté universitaire, ainsi que ceux provenant d'autres hautes écoles, ont la possibilité de parfaire leurs connaissances dans ces trois langues ainsi qu'en italien. Ce lieu d'accueil favorise les tandems monolingues et bilingues et permet à chacune et chacun de poser des questions précises et se faire conseiller sur du matériel adapté à ses besoins. De nouvelles prestations sont prévues d'ici 2015, comme par exemple des workshops et des partenariats d'apprentissage.

Toujours au niveau de l'innovation pédagogique et de la pédagogie durable, l'Université de Neuchâtel a été soutenue par la Conférence des universités suisses dans le cadre de son programme « Développement durable des universités ». Le projet sera étroitement lié au Bachelor en biologie et ethnologie. Par ailleurs, le rectorat a également accordé un fonds spécial pour développer des innovations pédagogiques dans le cadre du cours de Customer relationship management du bachelor en sciences économiques. Enfin, un cours d'économie de développement durable a été également introduit dans ce programme.

Collaborations

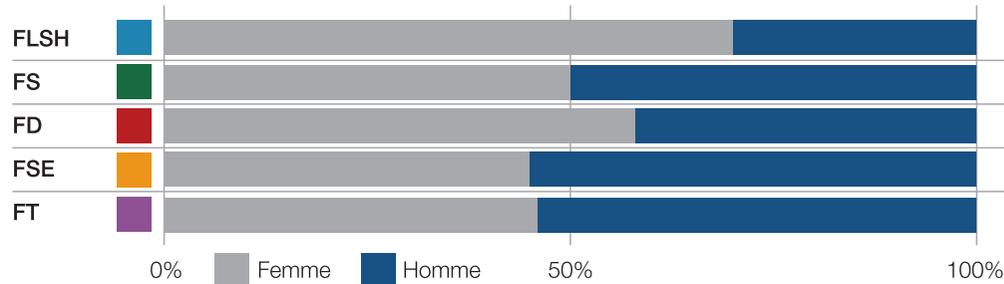
L'Université de Neuchâtel continue à intensifier ses collaborations institutionnelles, de manière à pouvoir offrir des programmes spécifiques et attractifs, dans une optique de maîtrise des coûts. Ainsi, les collaborations s'intensifient avec les universités voisines, Genève et Lausanne (dans le cadre du réseau Triangle Azur), Fribourg et Berne (dans le réseau BENEFRRI) et avec les organes de la CUSO (Conférence universitaire de Suisse Occidentale). Par ailleurs, une convention a été signée avec le CSEM dans le but de permettre à ses collaborateurs de suivre des cours de soutien en français pour non francophones. Ce nouveau contrat de prestations complète celles déjà offertes aux étudiants et collaborateurs non francophones de la HE-Arc.

Enfin, l'Université de Neuchâtel est en discussion avec la HEP-BEJUNE pour dispenser des cours de formation continue dans le cadre de la rénovation du cycle 3 mise en place par l'Etat de Neuchâtel. Dans cette optique, elle examine également l'offre de programmes de polyvalence et de formation complémentaire pour les étudiants souhaitant intégrer la HEP-BEJUNE.

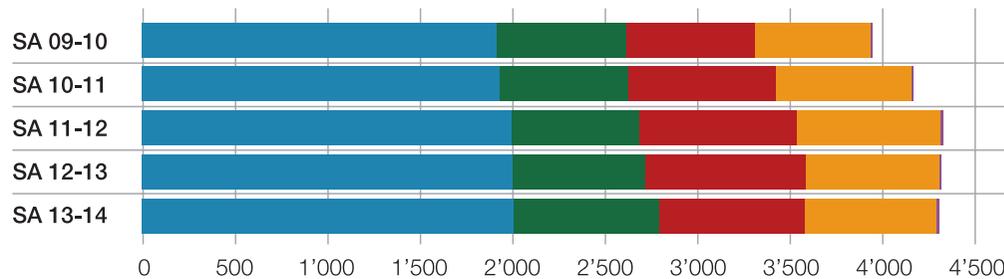




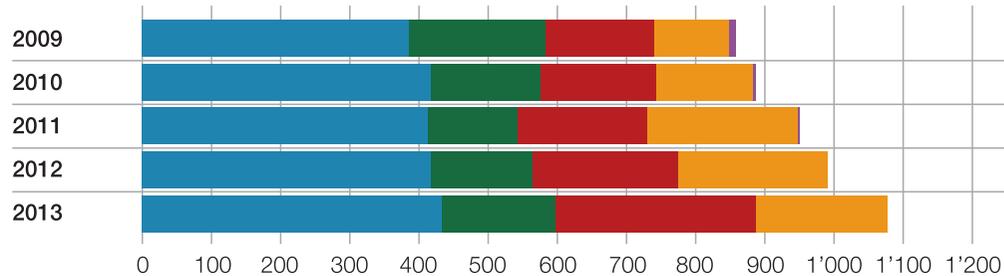
Répartition des étudiants par sexe et par faculté



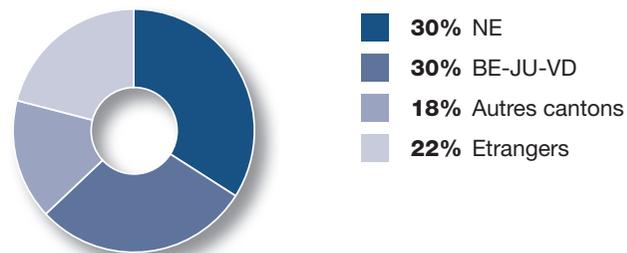
Evolution des effectifs des étudiants par faculté



Evolution du nombre de titres délivrés par faculté



Provenance des étudiants







Simona Pekarek Doehler
Vice-rectrice

Au cours de l'année 2013, l'Université a vu le lancement de près de 150 nouveaux projets de recherche financés sur fonds de tiers. Elle s'est notamment vu attribuer, en tant que « leading house », le pôle de recherche national *On the Move* qui étudie les processus de mobilité et de migration au 21^e siècle. En matière de qualité, l'année 2013 a été marquée par les préparatifs de l'Audit Qualité actuellement en cours, et l'évaluation – record – de près de 500 enseignements dispensés à l'UniNE. De nombreuses actions ont été menées dans le contexte du développement durable par les étudiants autant que par les enseignants et chercheurs de l'UniNE.

Recherche et innovation

Dans le cadre de la politique d'encouragement et de valorisation de la recherche, un nombre important de projets en cours et en développement ont pu bénéficier des fonds *overheads* FNS, qui se montent à 2'311'579 francs pour l'année 2013 (1'725'806 francs pour 2012). Sur la part dévolue aux facultés (50%) plusieurs dizaines de collaborateurs ont pu être engagés pour une durée de quelques mois afin d'apporter leur aide au développement de nouveaux projets de recherche compétitifs (*seed money*) ou pour soutenir des projets en cours. Sur la partie rectorale (50%) plusieurs projets d'envergure ont profité d'un soutien financier. Les chercheurs de l'UniNE ont en outre pu bénéficier des prestations du Secteur Recherche et Innovation, par le biais de son Grants Office et de son Bureau de Transfert de Technologie, dans le cadre de la soumission de projets et de brevets ainsi que du transfert de technologie. Le Secteur a organisé une série d'évènements à l'attention des chercheurs, dont un « *brainstroming lunch* » sur la situation des sciences humaines et sociales, et, en collaboration avec Euresearch, une journée d'information sur le nouveau programme cadre de l'Union Européenne *Horizon2020*.

Dans le courant de l'année 2013, l'Université a vu 147 nouveaux projets de recherche ouverts (148 en 2012) sur la base de financements provenant du Fonds national suisse (FNS), de l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI), de l'Union Européenne, de l'Agence Spatiale Européenne et d'autres organismes. Le Grants Office a accompagné les chercheurs dans la préparation de 63 nouveaux projets. L'enveloppe financière des projets en cours s'est élevée à plus de 35.8 millions de francs (35 mio en 2012), soit plus du quart du budget total de l'Université.

A relever que l'Université a obtenu un pôle de recherche national (PRN) dans le domaine de la mobilité et de la migration, intitulé *On the Move : the Migration-Mobility Nexus*, projet inter-universitaire doté de 17.2 mio de francs pour les 4 premières années (2014-2018) dont l'UniNE est le *leading house*. Les chercheurs de l'Université ont également brillé en matière de recherche énergétique, avec la participation de deux centres suisses en recherche énergétique (SCCER). L'un des sous-projets dans le cadre du SCCER *Supply of Energy* est piloté par le Centre d'hydrogéologie et de géothermie, l'autre sous-projet, dans le cadre du SCCER *Center for Research in Energy, Society and Transition* est dirigé par l'Institut de recherches économiques. De nombreux autres projets de recherche prestigieux sont en cours dans les facultés de l'UniNE.

Le Bureau de Transfert de Technologie a négocié, avec le support de la conseillère juridique Innovation & Valorisation, 91 contrats de types divers (70 en 2012) dont 75 (56 en 2012) ont été conclus, apportant à l'Université un total de 4'194'339 francs (7'323'299 francs en 2012). La différence par rapport à 2012 est en grande partie expliquée par les deux ERC Grants des Prof. Südmeyer et Zuberbühler obtenus en 2012 qui ont une valeur totale de 3'600'000 francs. L'exploitation des licences a apporté un montant de 411'465 francs (1'907'051 francs en 2012) dont l'Université conservera 59'832

francs (260'006 francs en 2012). Le reste sera versé à l'EPFL conformément aux accords intervenus dans le cadre du transfert de l'IMT. La baisse des redevances s'explique par des difficultés des marchés de nos principaux preneurs de licences.

Le Bureau de Transfert de Technologie gère un portefeuille de 16 brevets dont cinq nouveaux ont été déposés en 2013. Il convient également de noter que l'*Intellectual Property Office* de Grande-Bretagne a délivré en juin 2013 un brevet déposé le 20 novembre 2008. Ce brevet avec le titre *Multiple point statistics method for optimizing the recovery of oil or gas from geological reservoirs* se base sur des résultats obtenus dans le Centre d'hydrogéologie et géothermie (CHYN) et fait objet de contrats de licences. Il s'agit de la première délivrance d'un brevet déposé après la création du Bureau de Transfert de Technologie en 2006. Le même brevet a également été délivré par le *United States Patent Office* le 25 mars 2014.

Qualité

Au cours de l'année 2013, les étudiants ont donné leurs appréciations sur 488 enseignements, ce qui représente une nette augmentation par rapport à l'année 2012 (390 enseignements). Dans l'esprit d'une démarche qualité qui se veut participative et évolutive, la procédure d'évaluation a fait l'objet de quelques adaptations à l'automne, avec un questionnaire qui a mis l'accent sur la perception que les étudiants ont de l'apport de chacun des cours suivis en termes de connaissances acquises. La démarche adoptée vise aussi à fournir une meilleure vue d'ensemble de l'apport des enseignements composant un programme d'études.

Deux rapports d'évaluation de cursus ont paru en 2013, l'un porte sur le Master en biogéoscience mis sur pied avec l'Université de Lausanne, et l'autre sur le Bachelor en logopédie de la FLSH. Dans les

deux cas, ces évaluations se sont attachées à fournir aux responsables des cursus des données utiles pour faire le point sur l'adéquation des formations et repérer des adaptations possibles.

Le fonds « Projets pédagogiques innovants », doté de 75'000 francs, a permis de soutenir le lancement de huit projets proposés par des professeurs des différentes facultés. Egalement dans la perspective de soutenir et de mettre en valeur des enseignements de qualité au sein de l'Université, le prix *CS Award for Best Teaching* a été remis en 2013 à trois professeurs de la Faculté des sciences (ce prix est distribué sur la base d'un tournoi entre les facultés).

Sur proposition de la FEN (Fédération Neuchâteloise des Etudiants), le Secteur Qualité a mené une enquête auprès des étudiants de l'UniNE les invitant à donner leur avis sur douze services administratifs et techniques de l'Université avec lesquels ils sont plus ou moins régulièrement en contact. L'analyse des réponses montre en premier lieu combien les points forts des services reposent sur les qualités relationnelles et professionnelles des collaborateurs, qualités que les étudiants soulignent de manière constante.

Une enquête par questionnaire auprès de tous les nouveaux étudiants de Bachelor a été réalisée à l'automne 2013, en collaboration avec le Service de promotion et développement. Les réponses des étudiants permettent de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ils ont choisi de s'inscrire à l'Université de Neuchâtel et apprécient l'attractivité des programmes d'études proposés.

Au cours de l'automne, le Secteur Qualité s'est aussi attelé à la rédaction du rapport d'auto-évaluation préparé en vue de l'audit de la qualité planifié par l'OAQ pour le printemps 2014.

Développement durable

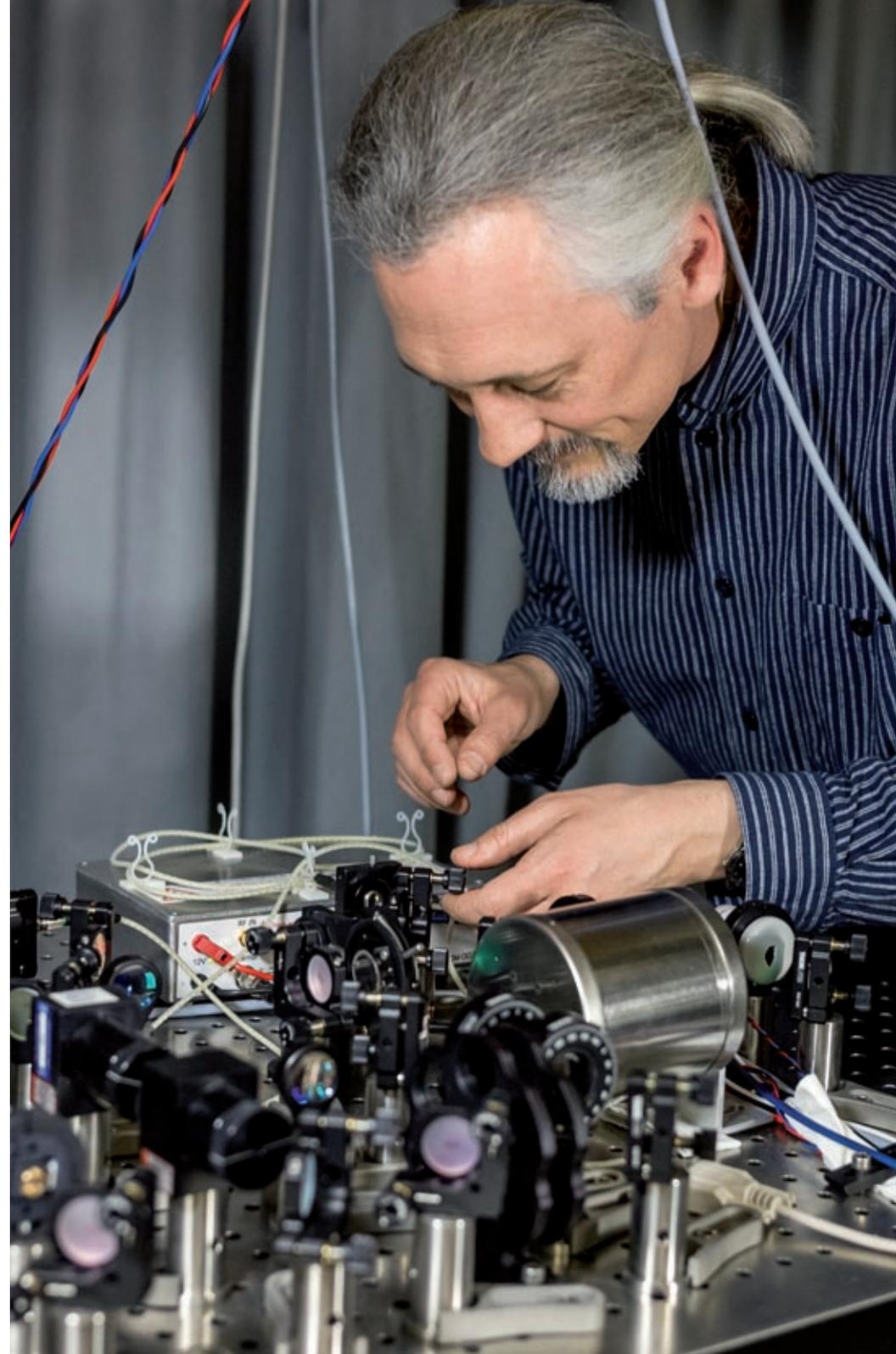
En 2013, la démarche développement durable de l'Université de Neuchâtel s'est affirmée à travers plusieurs projets émanant de membres de la Communauté universitaire et du Comité consultatif UniD.

Une première nouvelle réjouissante a été la distinction de trois dossiers sur les six déposés en réponse au premier appel à projets de la Conférence des Universités de Suisse (CUS) dans le cadre de son programme *Sustainable Development at Universities Programme*. Il s'agit d'un projet étudiant *Agir, Echanger, Réfléchir* (AED – Association alternative étudiante durable), et de deux projets enseignement *Creating Spaces for Transdisciplinary Learning* (CreST) UNIGE-UniNE-Hepia (projet d'enseignement transdisciplinaire en aménagement du territoire déposé et géré administrativement par l'UNIGE) et *Sustainable Teaching in Agroecology*, UniNE (bachelor biologie-ethnologie).

Un Prix académique du développement durable, adressé aux étudiants ayant achevé un travail de Master, a également été proposé par des membres du Comité UniD, et validé par le rectorat en septembre 2013. La première édition de ce prix a été lancée début 2014.

Enfin, la mise en œuvre concrète d'un projet d'atelier de réparation de vélo a été finalisée par les étudiants de l'UniNE et l'atelier est aujourd'hui fonctionnel.

Les projets susmentionnés complètent les actions de communication régulières liées au développement durable. Pour l'année 2013, on citera les Journées UniMobile en avril, une 3^e opération Zéro Mégot en novembre en collaboration avec la Ville de Neuchâtel, l'actualisation du site internet www.unine.ch/dd et, dès le 2^e semestre 2013, la rédaction régulière d'articles consacrés au développement durable dans la newsletter *Trait d'Union*.



Cadre institutionnel et légal



Pascal Mahon
Vice-recteur

Créé en août 2012, lors de l'entrée en fonction de la nouvelle équipe rectorale, le dicastère « cadre institutionnel et légal » a été particulièrement sollicité, durant l'année 2013, en sus des difficultés qui ont secoué la Faculté des sciences économiques et l'Université, par diverses modifications et adaptations de la réglementation applicable, dans différents secteurs.

L'année 2013 a été marquée, sur le plan politique, par les élections cantonales qui ont modifié quelque peu le calendrier et le contexte des projets législatifs formant le cadre légal de l'Université.

De la révision partielle à la révision totale de la loi sur l'Université

En collaboration avec le Département, l'Université avait présenté à fin 2012 un projet de révision partielle de la loi cantonale sur l'Université, projet qui devait permettre de concrétiser, entre autres, les mandats 7 et 8 du mandat d'objectifs 2009-2012, à savoir la délégation au rectorat de la compétence de nommer le corps professoral, d'une part, et l'introduction d'une enveloppe budgétaire quadriennale, d'autre part. Nanti de ce projet, le Conseil d'Etat a finalement opté, à l'automne 2013, pour une révision totale – plutôt qu'une révision partielle – de la loi sur l'Université et il a mis en place une organisation de projet chargée de présenter un avant-projet de loi dans le courant de l'année 2014. La révision totale doit notamment, en plus des deux volets qui figuraient dans le projet de révision partielle (nomination des professeurs et enveloppe budgétaire quadriennale), repenser les structures de gouvernance de l'Université, dans le sens d'une autonomie accrue de celle-ci, ainsi qu'anticiper et accompagner les changements que ne manqueront pas d'induire, sur la législation cantonale, les travaux de mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), du 30 septembre 2011, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2015 ou 2016.





Vers un nouveau règlement concernant le respect de l'intégrité scientifique et une modification de la réglementation relative à la gestion des conflits

L'année 2013 a été marquée aussi, sur le plan de la réglementation interne, par la mise en route de quelques chantiers « législatifs » d'une certaine résonnance, notamment sur le plan politique, avec en particulier l'ouverture d'un important chantier en vue de l'adoption d'un nouveau règlement concernant le respect de l'intégrité scientifique. Un tel règlement a notamment pour fonction de combler la lacune consistant en l'absence de réglementation sur le plagiat pour les membres du personnel académique (comme indiqué dans le Rapport d'activité 2012, une directive avait déjà été mise en place pour les étudiants), mais a aussi pour ambition d'élargir le propos, en traitant non seulement du plagiat, mais de l'ensemble des comportements qui pourraient s'avérer contraires aux règles et standards en matière d'intégrité scientifique. L'objet de ce règlement est, tout d'abord, de définir les comportements contraires à ces règles et standards, ainsi que d'établir, en sus des mesures administratives existant déjà dans le cadre de la loi sur le statut de la fonction publique, des sanctions adéquates en matière académique. Le règlement vise aussi, et surtout, à mettre en place une procédure qui permette de traiter les cas qui pourraient se présenter de manière à la fois efficace, rapide et respectueuse des droits des personnes concernées. Sur la base des travaux effectués en été et en automne 2013, le projet de règlement doit être adopté par le rectorat au début 2014 et être mis en consultation au sein de la communauté universitaire de manière à pouvoir être adopté définitivement en été 2014.

En parallèle, suite à une proposition du groupe de contact au printemps 2013, le rectorat a entamé une réflexion sur la réglementation de l'Université en matière de gestion des conflits et de lutte contre le harcèlement. Ces travaux ont reçu un appui

significatif à l'automne, lorsque le Conseil d'Etat a, dans la foulée des difficultés qui ont secoué la FSE, donné au rectorat le mandat de revoir son système de gestion des conflits. Le rectorat a ainsi institué un groupe de travail placé sous la présidence du vice-recteur en charge du dicastère et composé de la cheffe du Service des ressources humaines, de la cheffe du Service de l'égalité des chances, d'une représentante du corps professoral et d'un représentant du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, ainsi que du médiateur externe de l'Université. Chargé de proposer une nouvelle réglementation en matière de prévention et de gestion des conflits, ce groupe doit terminer ces travaux avant la pause d'été 2014.

Tranfert du Jardin botanique à la Ville de Neuchâtel et autres collaborations institutionnelles

Sur le plan des collaborations interinstitutionnelles, l'année 2013 a été marquée par la finalisation du transfert du Jardin botanique de l'Université à la Ville de Neuchâtel. Une convention tripartite, signée à l'été 2013, entre l'Université, la Ville de Neuchâtel et la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel, prévoit, à l'échéance du 1^{er} janvier 2014, que la Ville de Neuchâtel reprend la gouvernance et le personnel du Jardin botanique, lequel deviendra un musée de la ville. L'Université pour sa part s'engage à maintenir durant huit ans un soutien scientifique et financier, dans les mêmes termes que jusqu'ici.

Par ailleurs, d'autres collaborations ont connu des avancées significatives en 2013 et devraient porter leurs fruits dans le courant de l'année 2014. Il en va ainsi, notamment, de la collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds en relation avec le Musée international d'horlogerie, collaboration qui a fait l'objet, en 2013, d'une convention tripartite entre l'Etat, la Ville et l'Université. De même, une convention a été conclue avec la République et

Canton du Jura en vue de la mise en place d'une formation conjointe entre la Faculté des sciences et le CABI, formation qui devrait voir le jour en mars 2015. En 2013, un autre accord avec le Canton du Jura a été concrétisé avec la venue à l'Université de Neuchâtel des deux premiers enseignants du Lycée cantonal de Porrentruy autorisés à effectuer un congé scientifique de six mois à l'Université.

DOCTEURS HONORIS CAUSA

Lors du Dies academicus 2013, trois personnalités se sont vu conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel.

JEROME SEYMOUR BRUNER Faculté des lettres et sciences humaines

Jerome Seymour Bruner, lauréat du Prix Balzan, est considéré comme l'un des plus grands protagonistes de la psychologie et en particulier de l'étude de l'apprentissage et de l'éducation. Il a reçu une vingtaine de doctorats honoris causa de la part d'universités prestigieuses et plusieurs décorations.

Professeur à l'Université de Harvard (où il a fondé le Harvard Center for Cognitive Studies), puis à Oxford, les recherches qu'il a conduites pendant plus de 60 ans ont amené de véritables bouleversements dans les sciences humaines, qu'il s'agisse, dans les années 1940 et 1950, de ses travaux sur la perception visuelle, ou de ses recherches sur les processus de résolution de problèmes, et plus généralement sur les relations entre action, pensée et langage. Il a ainsi été l'un des pionniers du virage qui a mené à la révolution cognitive. Dans les années 1980 et 1990, il a contribué à la renaissance de la psychologie culturelle, avant de s'attacher à de nouveaux territoires, juridiques ceux-ci, à la Faculté de Droit de la New York University. La large diffusion de ses idées a fortement consolidé l'image de la psychologie scientifique et particulièrement de ses apports à l'éducation. Certains de ses ouvrages ont aidé des générations de professionnels (enseignants, psychologues, logopédistes notamment) et de parents à imaginer des contextes d'apprentissage fondés sur la reconnaissance des potentialités des expériences éducatives précoces.

Le chercheur américain a des liens scientifiques et personnels étroits avec Neuchâtel en général et son Université en particulier. Et alors que la célébrité mondiale du Neuchâtelois Jean Piaget doit beaucoup à l'intérêt que celui-ci lui a porté, l'œuvre de Jerome Seymour Bruner a profondément inspiré un certain nombre de chercheurs de l'Université de Neuchâtel, en psychologie et éducation, en logopédie et en sciences de l'information et de la communication notamment.

DOROTHY L. CHENEY ET ROBERT M. SEYFARTH Faculté des sciences

Les carrières des Professeurs Dorothy Cheney et Robert Seyfarth sont étroitement liées. Non seulement ils travaillent dans la même institution, l'Uni-

versité de Pennsylvanie, l'un comme psychologue, l'autre comme biologiste, mais de surcroît, c'est dès les années 1970 que ce remarquable couple « dual career » a commencé, à la Rockefeller University de New York, à s'intéresser, dans la complémentarité, aux singes dans leur milieu naturel. D'abord, Dorothy Cheney et Robert Seyfarth démontreront que les vocalisations des primates ne sont pas que des expressions réactives mais bien des signaux sémantiques. Puis leurs travaux sur les relations sociales établiront nombre des principes de base de l'écologie comportementale moderne. Enfin, après avoir analysé les capacités cognitives des primates sauvages, les deux chercheurs poseront des questions essentielles sur la question de l'esprit des animaux. Car, dès le début de leurs recherches, l'ambition de Dorothy Cheney et Robert Seyfarth était bien d'aborder, avec une approche expérimentale rigoureuse, des questions de métaphysique. Trente-cinq années de recherche et des ouvrages qui feront date leur permettront d'avoir une influence déterminante sur ce terrain. L'approche novatrice de Dorothy Cheney et Robert Seyfarth a permis l'ouverture d'un tout nouveau champ de recherche et ce sont aujourd'hui de nombreux laboratoires qui travaillent sur la nature de la cognition des primates. Par ailleurs, leurs résultats ont fait progresser plusieurs autres disciplines, notamment la philosophie, la linguistique et la psychologie.

L'Université de Neuchâtel travaille à la réalisation d'un Centre d'excellence en sciences cognitives qui œuvrera à la croisée de plusieurs disciplines, notamment la biologie, la psychologie et la sociologie. Cette recherche transdisciplinaire est tout à fait dans l'esprit et la continuité du travail de ce couple de pionniers, puisque la primatologie constitue une influence majeure dans le champ des recherches sur les fonctions cognitives humaines.



Tout au long de l'année, de nombreuses distinctions ont honoré nos professeurs et nos étudiants, reconnaissant ainsi la qualité de leurs travaux académiques.

PRIX NEXANS

Ancien doctorant de l'Université de Neuchâtel (UniNE), spécialiste des interactions entre plantes et insectes, Matthias Erb s'est vu remettre le Prix Nexans 2013. Une récompense de 20'000 francs lui a été décernée à l'issue d'un colloque organisé à l'Institut de biologie de l'UniNE sur les interactions chimiques intervenant dans la défense des plantes. Institué en 1979 pour commémorer le centenaire de la création de l'industrie des câbles électriques à Cortaillod, le Fonds culturel Nexans Suisse SA récompense chaque année, sur recommandation d'un groupe d'experts, un chercheur ou une chercheuse de l'Université de Neuchâtel dont les talents méritent d'être distingués.

PRIX BACHELIN ET PRIX KUNZ

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) a décerné ses prix Bachelin et Kunz 2013. Le Prix Bachelin revient à Alain Cortat pour son activité scientifique et éditoriale exceptionnelle. Fondateur des éditions Alphil dont il assure aujourd'hui la direction, Alain Cortat est aussi collaborateur scientifique à l'UniNE. Le Prix Kunz récompense le meilleur mémoire de master en histoire. Cette année, il est attribué à deux co-lauréats : Laura Sandoz et Matthieu Lavoyer.

PRIX ACADÉMIQUES

Cette année, lors des cérémonies de remise des diplômes, 29 étudiants et 3 enseignants ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux. La liste des prix académiques et des lauréats est disponible sous : http://www5.unine.ch/newsletter/archives_pdf/Laureats_prix-academiques2013.pdf

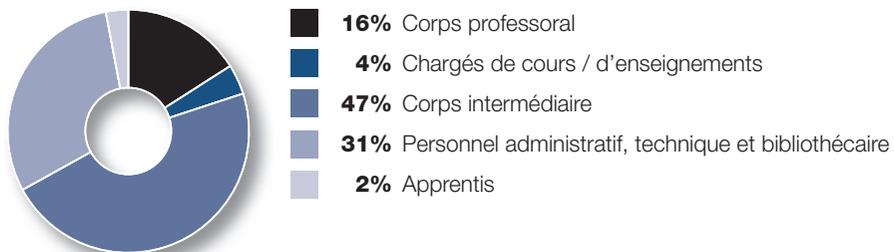


EFFECTIF DU PERSONNEL EN EPT¹ SELON L'ORIGINE DES FONDS

Catégorie		2013		Variation 13/12	
Etat	Admin., techn., biblio.	196.6	26.8%	3.5	1.9%
	Corps intermédiaire	194.1	26.4%	0.7	0.4%
	Chargés de cours / d'enseign.	29.0	3.9%	1.3	4.6%
	Corps professoral	110.0	15.0%	-1.5	-1.3%
	Apprentis	17.0	2.3%	-2.0	-9.5%
Total Etat		546.5	74.4%	2.0	0.4%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio.	30.8	4.2%	-2.6	-7.5%
	Corps intermédiaire	150.9	20.6%	-5.8	-3.8%
	Chargés de cours / d'enseign.	0.6	0.1%	0.3	150.0%
	Corps professoral	5.2	0.7%	-1.9	-34.5%
	Apprentis	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		187.5	25.6%	-10.0	-5.2%
Total	Admin., techn., biblio.	227.4	31.0%	0.9	0.4%
	Corps intermédiaire	345.0	47.0%	-5.1	-1.5%
	Chargés de cours / d'enseign.	29.6	4.0%	1.6	5.7%
	Corps professoral	115.2	15.7%	-3.4	-2.9%
	Apprentis	17.0	2.3%	-2.0	-9.5%
Total général		734.2	100.0%	-8.0	-1.1%

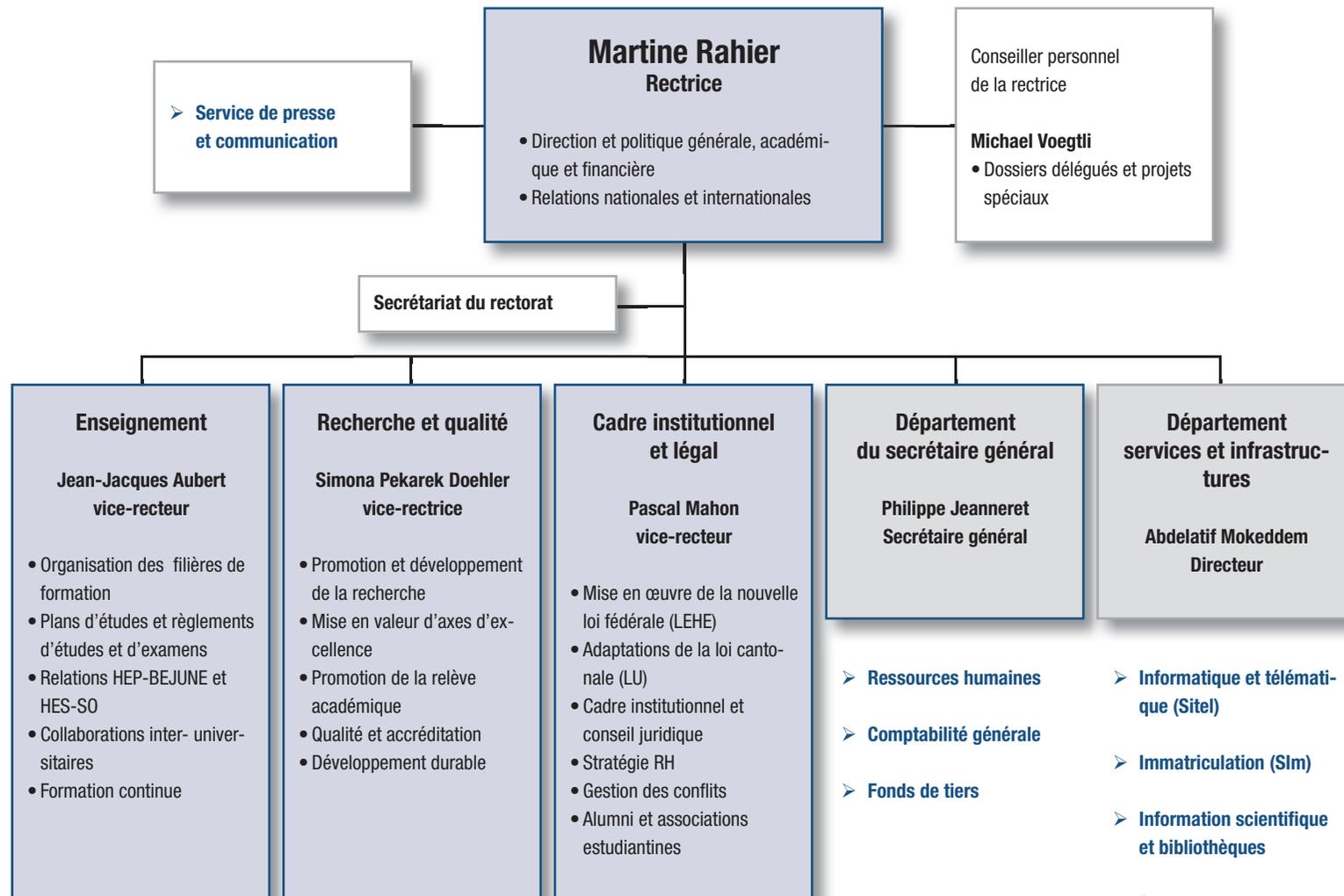
¹ Equivalents plein temps

Répartition de l'effectif du personnel



organigramme du domaine central

Un nouvel organigramme est entré en fonction. Il a pour ambition d'optimiser le fonctionnement du domaine central, en favorisant un partage cohérent des responsabilités, et susceptible de promouvoir le dialogue entre les instances concernées. Afin d'utiliser au mieux la complémentarité entre la communication et la promotion, une réflexion est en cours sur la réorganisation des services de presse et communication et de promotion et développement.



- Rectorat
- Direction académique
- Direction opérationnelle
- Responsabilité
- **Secteur/service**
- Unité

- **Secteur Académique**
 - Mobilité
 - Centre de langues
 - Centre de carrières
 - U3A
- **Service social**

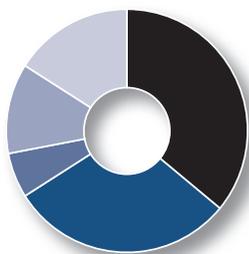
- **Secteur Recherche & Innovation**
 - Bureau de transfert de technologies
 - Grants Office
 - Euresearch
- **Secteur Qualité**
- **Egalité des chances**

- **Affaires juridiques**
- **Service de promotion et développement**

COMPTES CONSOLIDÉS : 134.5 MILLIONS DE FRANCS

	Budget	Dépenses	Recettes
Budget Etat			
Charges de personnel	72'971'000	73'661'787	
Biens, services et marchandises	14'441'000	14'125'114	
Amortissements	3'835'000	3'756'068	
Subventions accordées	1'300'000	1'165'150	
Attribution financements spéciaux		7'301'556	
Revenus des biens	- 830'000		7'136
Contributions (écolages / autres)	- 3'200'000		4'056'569
Autres cantons (AIU)	- 19'300'000		19'496'461
Confédération (LAU)	- 21'200'000		22'740'565
Prélèvement financements spéciaux	- 1'500'000		7'140'944
Part canton de Neuchâtel¹	- 46'568'000		46'568'000
Totaux		100'009'675	100'009'675
Subsides et mandats de tiers			
FNS – CTI – UE		16'395'748	15'080'735
Autres sources		16'862'854	19'451'701
Sources de financement		133'268'277	134'542'311

Source de financement



- **35%** Canton de Neuchâtel
- **31%** Autres contributions publiques (LAU et AIU)
- **8%** Ecolage et autres moyens propres
- **11%** FNS, CTI, UE
- **15%** Autres sources (mandats, prestations et formation continue)



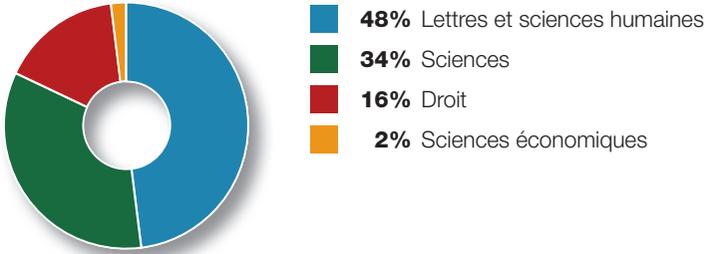


SUBSIDES FNS¹, CTI² ET UE³ PAR FACULTÉ

FACULTÉS	FNS + CTI + UE	
	Dépenses	Recettes
Lettres et sciences humaines	4'593'638	4'803'858
Sciences	10'146'520	8'697'250
Droit	469'364	642'211
Sciences économiques	1'186'226	937'616
Théologie	0	0
Total	16'395'748	15'080'935

¹ Fonds national suisse
² Agence pour la promotion de l'innovation
³ Union européenne

Nombre de projets FNS ouverts en 2013



En décembre 2013, l'Université de Neuchâtel s'est vu attribuer le Pôle de recherche national (PRN) intitulé *On the Move : The Migration-Mobility Nexus*. Doté de CHF 17.2 millions sur 4 ans, ce PRN est dirigé par le Professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM). Cette dotation constitue une reconnaissance de l'excellence de la recherche de l'UniNE – qui héberge aussi le Centre de droit des migrations (CDM) – dans le domaine de la mobilité et de la migration.

Le PRN *On the Move : The Migration-Mobility Nexus* a pour objet l'étude de la nouvelle migration, beaucoup plus fluide que celle, traditionnelle, qui voit les migrants s'installer dans leur pays de destination. Cette nouvelle migration, à laquelle on assiste en Europe et en Suisse depuis une dizaine d'années, est due d'une part à la globalisation des marchés et d'autre part à l'entrée en vigueur de normes juridiques supranationales. Ainsi, en Suisse, l'introduction de l'accord sur la libre circulation des personnes (2002) et l'adoption de la nouvelle loi sur les étrangers (2008) ont induit des changements politiques profonds tant sur les marchés que dans la société. Cependant, aucune étude systématique et interdisciplinaire n'a encore été entreprise sur les nouvelles formes de mobilité qui en découlent. Le PRN *On the Move : The Migration-Mobility Nexus* permettra de comprendre qui sont les immigrés (traditionnels et nouveaux) qui vivent en Suisse, quel est leur impact sur le "vivre ensemble" dans la société, comment leur présence est régulée par une multiplicité de normes nationales et internationales et enfin, comment l'impact de l'immigration et de l'émigration peut être mesuré et modélisé en termes statistiques et démographiques.

De recherches encore plus pertinentes après le résultat des votations du 9 février

L'acceptation par le peuple Suisse de l'initiative contre l'immigration de masse, qui remet en cause la libre-circulation, et qui doit entrer en vigueur dans un délai de trois ans, souligne l'importance de la problématique de la migration dans notre pays et la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des recherches scientifiques, tant dans les domaines des sciences humaines que du droit, pour en comprendre les enjeux.

Les résultats de ces recherches constitueront des bases utiles aux décisions politiques en matière de migration et de mobilité.

Un PRN basé à l'Université de Neuchâtel

C'est l'Université de Neuchâtel qui abrite le nouveau PRN *On the Move : The Migration-Mobility Nexus*, la confortant ainsi dans son choix d'avoir adopté la problématique de la migration et de la mobilité comme l'un des pôles d'excellence de l'Alma mater dans son Plan d'intentions 2013-2016.

Le PRN, qui démarrera véritablement en été 2014, est dirigé par le professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), de renommée internationale. Les aspects juridiques seront étudiés dans le cadre du Centre de droit des migrations (CDM), basé lui aussi à l'UniNE, mais qui est un centre de compétence interuniversitaire regroupant les Facultés de droit du réseau BENE-FRI (Berne, Neuchâtel, Fribourg). Le NCCR s'étendra jusqu'à Genève et à Lausanne, ainsi qu'à Bâle et à Lucerne et comprendra plus de 20 professeurs et 56 chercheurs.

Les PRN : une recherche d'excellente qualité et internationalement reconnue

Les PRN visent à encourager à long terme des projets de recherche traitant de thèmes d'importance stratégique pour l'avenir de la science, de l'économie et de la société suisses. Ils se caractérisent par trois aspects principaux : une recherche d'excellente qualité et internationalement reconnue; un effort particulier dans le transfert de savoir et de technologie; un accent mis sur la formation et l'encouragement des femmes.

La direction de chaque PRN est implantée dans une haute école ou une institution de recherche reconnue. En plus des groupes de recherche de cette institution hôte, les PRN disposent d'un réseau qui intègre d'autres équipes de la Suisse entière. Les PRN ont ainsi pour vocation d'améliorer la structuration du paysage suisse de la recherche.

Les PRN sont financés en grande partie par des subventions fédérales dont le montant est fixé par le Parlement. S'y ajoutent les moyens propres des hautes écoles et les contributions de tiers. Cet instrument existe depuis 2001. Depuis 2001, 28 PRN ont été créés. Les PRN sont financés pour 4 ans, un financement renouvelable deux fois.

Rappelons que l'Université de Neuchâtel a abrité le PRN *Survie des plantes* de 2001 à son échéance, en mars 2013.





unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg du Lac 5a
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 (0)32 718 10 20
messaging.rectorat@unine.ch